

## Compte rendu de l'Assemblée générale constitutive du jeudi 1<sup>er</sup> octobre 2015

Le jeudi 1<sup>er</sup> octobre 2015 à 18 heures, les fondateurs de l'association *ArchéOlonna* se sont réunis en assemblée générale constitutive à l'Espace Saint-Dizier 2020 (Place du Général de Gaulle 52100 Saint-Dizier).

Une feuille d'émargement des membres présents et excusés a été établie et laisse apparaître un total de 45 personnes présentes et de 7 personnes excusées.

**Personnes présentes :** Valérie Baneira, Bernard Barbier, Jeanine Barbier, Joël Canoville, Marthe Canoville, Sébastien Chapron, Hubert Chartier, Christèle Dandeu, Marianne Dechoz, Guillaume Delvaux, Roger Doherty, Agathe Follereau-Papini, Marie Claire Gaspard, Claude Gaucher, Marilyne Godfroy, Martine Godfroy, François Griot, Maryse Guillemain, Simon Hoscheit, Eric Humbert, Hubert Husson, Dominique Jubréaux, Jacques Julien, Cyrielle Landrea, Pierre Legeay, Anne Lise Le Peuch Mailfait, Raphaël Le Peuch Mailfait, Etienne Marasi, Michel Marie, Bruno Marinho, Franck Mourot, David Orban, Olivier Picard, Franck Raimbault, Martine Roussel, Pascale Rousselot, Cyril Scarcelli, Denis Schmitter, Jean-Pierre Sicard, Claude Sonnet, Robert Talin, Hélène Thouvenin, Hélène Tournadre, Vincent Vailhé, Alain Voeltzel

**Personnes excusées :** Angélique Barberet, Jean-Pierre Cullerier, Julien Marasi, Franck Marre, Isabelle Pettini, Elisabeth Robert-Dehault, Tony Vaglio

\*\*\*

Le président de séance est Franck Raimbault. Après un moment convivial de discussion entre les personnes présentes, Franck Raimbault ouvre la séance et remercie les membres présents d'avoir bien voulu assister à cette assemblée générale constitutive. Il en profite pour mentionner quelques informations diverses qui n'entrent pas dans l'ordre du jour : la sortie à Faverolles le 17 octobre (ensuite annulée) et le fait que durant les vacances de février, la Société pour la recherche archéologique en Alsace propose un stage de prospection pédestre.

Le président de séance rappelle ensuite l'ampleur de la tâche, puisque l'assemblée générale constitutive est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- rappel du processus ayant amené à la création de cette association
- adoption du nom de l'association
- présentation du projet de statuts
- adoption des statuts
- élection des premiers membres du conseil d'administration
- Présentation des axes de travail de l'association (ateliers/commissions)
- Constitution du bureau

### • **Rappel du processus ayant amené à la création de cette association**

Le président de séance fait état du long processus qui a conduit à la création de l'association, grâce à une petite mise au point historique qui met l'accent sur l'importance de l'archéologie dans le nord de la Haute-Marne. Il mentionne alors l'importance de figures tutélaires, tel Louis Lepage. L'association s'inscrit dans la continuité et accepte cet héritage archéologique.

En outre, le succès des journées de l'archéologie à Saint-Dizier montre que de nombreuses personnes sont intéressées. S'en suit enfin une petite clarification nécessaire sur les liens avec la mairie.

### • **Adoption du nom de l'association**

Franck Raimbault se félicite du succès du sondage en ligne pour choisir le nom de l'association. Grâce aux 35 votants, plusieurs noms se dégagent. D'autres propositions tardives n'ont pas pu être intégrées, comme CHAMP ou celle de Serge Février : ArchéOlonna.

Le vote s'effectue ensuite à main levée :

- Archéobragarde : 2
- Haute-Marne Archéo : 0
- Société archéologique bragarde : 2
- Société d'histoire et d'archéologie haut-marnaise : 2
- CHAMP : 2
- ArchéOlonna : 30

Il n'y a pas de deuxième tour, d'un commun accord, et l'association prend donc le nom d'ArchéOlonna.

### • **Présentation du projet de statuts**

Le président de séance met à la disposition des présents le projet de statuts de l'association (sous forme de powerpoint) et le commente. Il ouvre la discussion. Un débat s'instaure entre les membres de l'assemblée. Des modifications sont alors apportées sur des points précis et des tournures de phrases qui pourraient prêter à confusion. C'est notamment le cas pour l'article 3 à l'égard du public scolaire : « Vulgarisation de la connaissance archéologique auprès du grand public, notamment du public scolaire ». Le terme « notamment » est supprimé, au profit de « et ».

Ce débat est aussi l'occasion de revenir sur l'article 11 qui concerne la cotisation. Une personne de l'assemblée soumet l'idée d'une cotisation commune pour les couples. Cette proposition suscite l'intérêt et elle est adoptée. La cotisation pour les couples est alors fixée à 25 euros.

### • **Adoption des statuts**

Personne ne demandant plus la parole, Franck Raimbault décide ensuite de procéder au vote pour la ratification des statuts de l'association.

Le vote s'effectue à main levée et personne ne s'oppose à cette pratique. L'assemblée générale adopte donc les statuts dont le projet lui a été soumis.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

### • **Election des premiers membres du conseil d'administration**

Le président de séance reprend la parole pour faire l'appel à candidature afin d'élire le conseil d'administration. 12 personnes de l'assemblée générale constitutive se portent alors candidates pour les 12 sièges à pourvoir. Il est par conséquent inutile de procéder à des discours de candidature.

Personne ne s'oppose à la procédure du vote à main levée.

L'assemblée générale constitutive désigne donc en qualité de premiers membres du conseil :

- Dechoz Marianne, nationalité française, 24 rue des Ecuyers 52100 SAINT-DIZIER (Professeur des Ecoles).
- Delvaux Guillaume, nationalité française, 4, rue Saint Bénigne 52130 DOMBLAIN (Sans profession).
- Gaspard Marie Claire, nationalité française, 32 grande rue 52130 BAILLY AUX FORGES (Retraitée de l'Education nationale).
- Hoscheit Simon, nationalité française, 58 rue des vaux de naives 55 000 BAR-LE-DUC (Professeur de lettres).
- Julien Jacques, nationalité française, 41 rue Lalande 52100 SAINT-DIZIER (Retraité).
- Landra Cyrielle, nationalité française, 6 rue Louis Jouvot 08000 CHARLEVILLE-MEZIERES (Professeur agrégée d'Histoire, chargée de cours à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne et à l'Université de Reims).
- Marasi Etienne, nationalité française, 4 rue de la côte 52320 VIGNORY (Attaché parlementaire).
- Orban David, nationalité française, 2 rue Gué Demoiselles 52410 EURVILLE (Enseignant-Formateur).

-Rimbault Franck, nationalité française, 177 rue des Clefmonts 52100 SAINT-DIZIER (Professeur d'Histoire-Géographie).

-Schmitter Denis, nationalité française, 23, allée de Picardie 52100 SAINT-DIZIER (Retraité cadre technico commercial).

-Sicard Jean-Pierre, nationalité française, 159 rue des Clefmonts 52100 SAINT-DIZIER (Retraité).

-Tournadre Hélène, nationalité française, 12 avenue du Piémont 52100 VALCOURT (Professeur Lettres/Histoire-Géographie).

Conformément aux statuts, cette désignation est faite pour une durée expirant lors de l'assemblée générale qui sera appelée à statuer sur le renouvellement de ce conseil d'administration.

Les membres du conseil ainsi désignés acceptent leurs fonctions.

La question de l'élection des représentants des associations est ajournée.

- **Présentation des axes de travail de l'association (ateliers/commissions)**

Le président de séance reprend la parole pour présenter les différents ateliers de l'association ArchéOlonna et il cherche des personnes pour présider ces chantiers. Il en profite également pour établir une discussion avec l'assemblée présente.

*Atelier érudition* (responsables : David Orban et Cyrielle Landrea)

- Comité de lecture / veille scientifique
- Création de dossiers
- Publication d'un bulletin
- Cycle de conférences (Amis du musée)

*Atelier pratique archéologique*

- Prospection au sol – appui LIDAR
- Analyse de Google Earth / Géoportail
- Reprise d'images de prospection aérienne
- Inventaires des collections archéologiques privées
- Chantier de fouille

*Atelier médiation*

- Accueil jeune public / JAV
- Diffusion des expérimentations en milieu scolaire autour de l'archéologie
- Création de maquettes

*Atelier sorties sur le terrain* (responsable : Simon Hoscheit et Denis Schmitter)

- Visites de sites
- Visites de musées
- Visites de festivals

*Atelier reconstitution* (responsables : Marie Claire Gaspard et Cyrielle Landrea)

- Quelle(s) période(s) ?  
tardo-impériale / mérovingienne  
XVI<sup>e</sup> siècle

- Quelles problématiques ?  
Armée / Vie quotidienne

*Atelier relations extérieures / communication*

- Recrutement

- Finances (mécénat)
- Site internet
- Productions audio-visuelles
- Relations avec les médias
- Liens avec l'archéologie professionnelle
- Relations aux sociétés savantes

*Atelier festival* (responsables : Cyrielle Landrea et Franck Raimbault)

- Volet scientifique / grand public
- Volet cinématographique / éditorial
- Volet populaire (reconstitution)

*Atelier chantier expérimental*

- Recherche de la bonne activité
- Contacts scientifiques
- Contacts avec le tissu associatif spécialisé

*Atelier boutique de l'association*

- Vente de bulletins et d'abonnements
- Vente de reproduction de cartes anciennes
- Reproduction de bijoux mérovingiens trouvés au chêne Saint-Amand

Certains postes de responsables sont encore à pourvoir.

- **Constitution du bureau**

Les membres du CA décident de se réunir pour élire le bureau de l'association ArchéOlonna, pendant que le reste de l'assemblée prépare le pot de l'amitié.

Le président de séance fait alors un appel à candidature pour chaque poste et le vote s'effectue à main levée.

Sont alors élus :

Président : David Orban

Vice présidente : Marie-Claire Gaspard

Trésorier : Jacques Julien

Vice-trésorier : Franck Raimbault

Secrétaire : Cyrielle Landrea

Vice-secrétaire : Marianne Dechoz

Autre membre du bureau : Denis Schmitter

Clôture de l'assemblée générale constitutive et de la première réunion du CA :

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole,

M. Franck Raimbault déclare la séance levée vers 21 heures et invite toutes les personnes au pot de l'amitié pour fêter la création d'ArchéOlonna.

Fait à Saint-Dizier

Le 15 octobre 2015

Le président

Le secrétaire